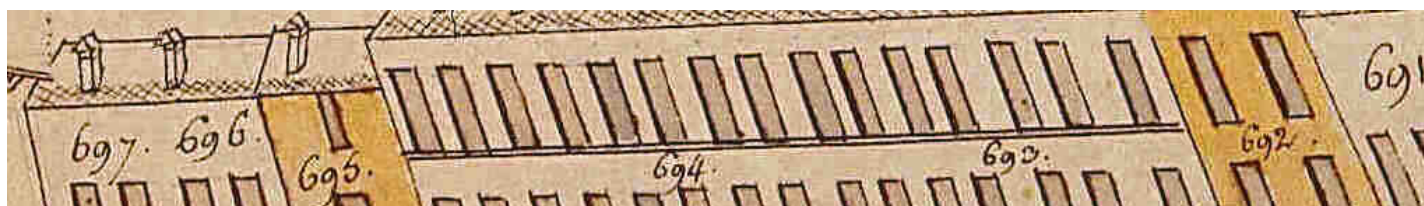


Les formations courtes de l'ICH-Paris



L'ICH-Paris et Cnam-Entreprises proposent des **formations courtes** (une journée, soit 7 heures) aux professionnels de l'immobilier:

désireux de **parfaire et actualiser leurs connaissances immobilières** ;
soucieux de **satisfaire à leur obligation de formation continue**; rappelons que la loi Alur du 24 mars 2014 et son **décret d'application du 18 février 2016** subordonnent le **renouvellement des cartes professionnelles** de *Transaction immobilière*, de *Gestion immobilière*, de *Syndic de copropriété* et de *Marchand de liste* à la justification d'une formation de 14 heures par an (ou 42 heures sur 3 ans).

NB - Il est précisé ici que, hormis les formations courtes dont il est question sur cette page, toutes les unités d'enseignement (UE) immobilières de l'ICH sont validables au titre de la formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier. Bien entendu, ces UE s'adressent plutôt à des personnes qui visent le diplôme de l'ICH ou qui souhaitent une formation très approfondie dans tel ou tel domaine immobilier.

Stages 2017-2018

Quatre formations courtes – 7 heures sur une journée – sont proposés en 2017-2018 (certains à deux dates différentes).

(Pour connaître les objectifs et le programme, cliquez sur l'intitulé de la formation).

Le bail d'habitation depuis la loi Alur (FCDI02)

Stage animé par Nicolas DAMAS, avocat (Lorraine Avocats) et maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine

- mardi 6 mars 2018

Professions immobilières: le nouveau code de déontologie (FCDI04)

Stage animé par Marc MÉNAGÉ, directeur France de la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)

-mardi 21 décembre 2017

- mardi 27 mars 2018

Baux commerciaux: évolutions récentes(DCDI01)

Stage animé par Jean-Luc SEYNAEVE et Samuel GUILLAUME, avocats (Blatter, Seynaeve et associés)

- mardi 3 avril 2018

Copropriété: évolutions récentes et en cours (FCDI03)

Stage animé par Agnès **LEBATTEUX** et Aurélie **AUBOIN**, avocates (Zurfluh, Lebatteux, Sizaire et associés)
- mercredi 2 mai 2018

Tarif spécial élèves ICH

Cnam Entreprises consent aux élèves de l'ICH, s'ils sont inscrits à au moins deux unités d'enseignement, un **tarif préférentiel** pour l'inscription aux formations courtes:

Tarif tiers-payeur: **441 €**

(au lieu de 630 €)

Tarif individuel: **220 €**

(au lieu de 315 €)



Renseignements et inscriptions

Cnam Entreprises

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 17h00

01 58 80 89 72

entreprises@cnam.fr

Bulletin d'inscription à télécharger

et à envoyer:

• par courriel:

à entreprises@cnam.fr

• par courrier postal:

Cnam Entreprises

Service inscription

Case B2B01

292 rue Saint-Martin

75003 PARIS

<http://ich.cnam.fr/les-formations-courtes-de-l-ich-paris-916760.kjsp?RH=1361374216842>